



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCUMINS

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 25 novembre 2019 à 16 heures 15 minutes au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne et Madame Marie-Lise Poitras, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers, maire.

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Sont absents :
Madame Claudine Roussel
Madame Karine Roussel
Monsieur Denis Morin

Ouverture de la séance à 16 heures 15 minutes

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance : présences
Lecture de l'avis de convocation

- 1.0** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0** Octroi de contrat/ Construction d'une caserne incendie
- 3.0** Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour
- 4.0** Clôture de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 16 heures 15 minutes par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu l'avis de convocation et l'ordre du jour dans les délais prescrits par la Loi.

OCTROI DE CONTRAT/ CONSTRUCTION D'UNE CASERNE INCENDIE

ATTENDU QUE la Municipalité des Escoumins a procédé à un appel d'offres pour la construction d'une nouvelle caserne incendie le 11 juillet 2019;

9845

N° 19-11-636

N° 19-11-637

No, F-031

FD - 1-800

Les Édition



No de résolution
ou annulation

ATTENDU QU'à la suite de l'ouverture des soumissions le 27 août 2019 à 16h00, la municipalité a reçu quatre soumissions :

Entreprise soumissionnaire	Montant (taxes non incluses)
Les Constructions Binet Inc.	3 076 000 \$
Escaléra Entrepreneur général Inc.	2 501 000 \$
SBP Entrepreneur	2 677 790,50 \$
Construction Éclair	2 287 004,50 \$

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal accepte la soumission la plus basse et octroie le contrat de construction de la caserne incendie à Construction Éclair, au montant de 2 287 004,50 \$ (deux millions deux cent quatre-vingt-sept mille quarante-quatre et cinquante cents), plus taxes.

N° 19-11-638

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 16 h 20 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : 0


André Desrosiers,
Maire


Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

*Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal.*